

## Le 3 juin à Paris, manifestation nationale

Le pouvoir d'achat des retraités est en baisse depuis des années. C'est la conséquence directe de l'indexation sur les prix et des mesures prises pour diminuer le niveau des pensions par le jeu conjugué de la décote et de l'augmentation des annuités nécessaires à un taux plein. C'est aussi le résultat de mesures fiscales ciblées sur les retraités comme la fiscalisation brutale du supplément accordé aux retraités ayant eu 3 enfants et plus et la suppression de la ½ part supplémentaire aux veufs et aux veuves, conduisant à des pertes d'avantages sociaux conséquents pour ceux qui deviennent imposables.

Valls entend bloquer les pensions de plus de 1200 euros jusqu'en octobre 2015.

C'est totalement inacceptable !

Mais il faut être bien naïf pour croire que le gel des pensions serait limité à 18 mois s'il n'y a pas de vigoureuses protestations. On parle déjà d'un gel des retraites complémentaires jusqu'en 2017 ! Le gel du point d'indice qui dure depuis 5 ans a toujours été présenté comme une mesure annuelle.

Or la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. C'est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et du nombre des années cotisées.

Comme le déclarent CGT, FO, FSU, CFTC, Solidaires et la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique :

*« L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés des régimes de retraite, le retour à la croissance. C'est la création d'emplois, la revalorisation des salaires, l'égalité des salaires des femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises qui créeront les ressources nécessaires. La politique accroissant l'austérité appellera d'autres reculs, alimentera la spirale infernale de la baisse de la demande, de la récession, des baisses d'emplois et des cotisations... Il est urgent de mettre en place d'autres orientations économiques et budgétaires et un autre partage des richesses. »*

La Commission Administrative du SNESUP condamne les mesures antisociales prises avec une ampleur inégalée contre les retraités.

Tout recul accepté aujourd'hui aura des conséquences pour les futures générations de retraités.

Elle souligne aussi que de nombreux enseignants retraités du supérieur, bénéficiant de l'éméritat ou pas, continuent des activités de recherche, participent à l'encadrement de thèses, écrivent des articles et des livres sans recevoir de rémunération particulière qu'ils ne réclament d'ailleurs pas. Le gel de leurs pensions n'en est que plus injuste !

La Commission Administrative du SNESUP appelle les enseignants retraités du supérieur, et plus particulièrement ceux de la région parisienne, à participer à la manifestation nationale du 3 juin organisée par la CGT, FO, la FSU, la CFTC, Solidaires et la FGR. Elle invite aussi tous les collègues qui pourront se libérer à les rejoindre.

Elle se déroulera avec un rassemblement pique-nique, place Joffre, à partir de 11 h qui sera suivi d'un défilé à partir de 13 heures.

La fin de la manifestation est prévue pour 15 heures.

La Commission Administrative invite les enseignants de province à entrer en contact avec les sections départementales FSU pour connaître les modalités pratiques des déplacements.